

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 297 portant expulsion du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances des nommés Chamsam Ahmet et Abdul Kader, sujets arabes yéménites, et de la nommée Annette Garata, sujette éthiopienne.

n° 297

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 avril 1943

Numéro JO
n° 8 du 15/04/1943

Date du numéro
15 avril 1943

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 Juin 1884

Vu la loi du 5 Décembre 1849 rendu applicable a la Colonie par décret du 29 Mai 1894 promulgué par arrêté du 15 Septembre 1909

Vu l'ordonnance n. 16 du 24 Septembre 1941, portant organisation nouvelle des Pouvoirs Publics de la France Libre
Sur la demande du Commandant Supérieur des Troupes,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Les nommés Chamsan Ahmed et Abdul Kader. sujets Arabes Yéménites, et la nommée Annette Garata, sujette Ethiopienne, sont expulsés du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

Art. 2

Le Commandant du Cercle de Djibouti et le Chef du Service de la sûreté ont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la Colonie.

BAYARDELLE.